

and its consequent failure to begin to provide some meaningful employment and stable incomes for over 1.4 million jobless Canadians.

And debate arising thereon;

By unanimous consent, Mr. Pepin, a Member of the Queen's Privy Council, laid upon the Table,—Copies of Order in Council P.C. 1982-3438, dated November 5, 1982, appointing Honourable Donald Stovel Macdonald as Chairman of a Commission established to inquire into the long-term economic potential, prospects and challenges facing the Canadian federation and its respective regions. (English and French).—Sessional Paper No. 321-4/23.

Debate was resumed on the motion of Mr. Keeper, seconded by Mr. Kristiansen,—That this House condemns the government for their incompetent management of the unemployment insurance system and their mishandling and misdirection of employment programs:

(a) by creating and tolerating long and unconscionable delays in payment of earned benefits to claimants;

(b) by refusing to provide extended benefits or jobs to the growing thousands of unemployed whose benefits are expiring each month;

(c) by raising unemployment insurance premiums by 40 to 53% at a time when UIC services are declining and in disrepute; and

finally, condemns the government for fumbling a growing myriad of uncoordinated hit and miss job creation programs and its consequent failure to begin to provide some meaningful employment and stable incomes for over 1.4 million jobless Canadians.

After further debate, in accordance with Standing Order 58(11), the proceedings were concluded.

*Returns and Reports Deposited with the  
Clerk of the House*

The following papers having been deposited with the Clerk of the House were laid upon the Table pursuant to Standing Order 41(1), namely:

By Mr. Chrétien, a Member of the Queen's Privy Council,—Report of the Department of Energy, Mines and Resources for the fiscal year ended March 31, 1981, pursuant to section 5 of the Department of Energy, Mines and Resources Act, chapter E-6, R.S.C., 1970. (English and French).—Sessional Paper No. 321-1/9A.

By Mr. Chrétien,—Capital Budget of Atomic Energy of Canada Limited for the year ending March 31, 1983, pursuant to subsection 70(2) of the Financial Administration Act, chap-

coordonnés et au petit bonheur et pour ne pas avoir ainsi fourni un emploi significatif et des revenus stables à plus de 1.4 millions de Canadiens en chômage.

Il s'élève un débat;

Du consentement unanime, M. Pepin, membre du Conseil privé de la Reine, dépose sur le Bureau de la Chambre,—Copie d'un arrêté en conseil, C.P. 1982-3438, en date du 5 novembre 1982, nommant l'honorable Donald Stovel Macdonald, président d'une commission chargée d'enquêter sur les possibilités, perspectives et défis économiques à long terme qui se dessinent pour la fédération canadienne et ses diverses régions. (Textes français et anglais).—Document parlementaire n° 321-4/23.

Le débat reprend sur la motion de M. Keeper, appuyé par M. Kristiansen,—Que la Chambre blâme le gouvernement pour l'incompétence avec laquelle il gère le régime d'assurance-chômage, administre et dirige mal les programmes d'emploi,

a) en causant et tolérant des retards prolongés et excessifs dans le paiement des prestations auxquelles ont droit les requérants;

b) en refusant de fournir des prestations prolongées ou des emplois au nombre croissant de chômeurs dont les prestations expirent chaque mois;

c) en augmentant les primes d'assurance-chômage de 40% à 53% au moment où les services de la CAC diminuent et ont mauvaise réputation;

et finalement, qu'elle blâme le gouvernement d'avoir raté une myriade croissante de programmes de création d'emploi non coordonnés et au petit bonheur et pour ne pas avoir ainsi fourni un emploi significatif et des revenus stables à plus de 1.4 millions de Canadiens en chômage.

Après plus ample débat, les délibérations relatives à cette motion sont terminées, en conformité des dispositions du paragraphe (11) de l'article 58 du Règlement.

*États et rapports déposés auprès du Greffier  
de la Chambre*

Les documents suivants, remis au Greffier de la Chambre, sont déposés sur le Bureau de la Chambre, conformément aux dispositions du paragraphe (1) de l'article 41 du Règlement, savoir:

Par M. Chrétien, membre du Conseil privé de la Reine,—Rapport du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, pour l'année financière terminée le 31 mars 1981, conformément à l'article 5 de la Loi sur le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, chapitre E-6, S.R.C., 1970. (Textes français et anglais).—Document parlementaire n° 321-1/9A.

Par M. Chrétien,—Budget d'établissement de l'Énergie atomique du Canada, Limitée, pour l'année financière se terminant le 31 mars 1983, conformément au paragraphe (2) de